

République française

Département de la Haute-Loire

Commune de Montregard

COMPTE RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du 1^{er} février 2020

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 13

Nombre de membres qui ont pris part aux délibérations : 13

Présents : DUMONT Gérard - FAYARD Jean-François – FOURNEL Audrey - JURY Gilles - MATHIEU Marie-Thérèse – MENIS Alexandre - MONGEVILLE Christophe - MONTERYMARD-GRAS Florence - MOULIN Martine - RANCON Raphaël – RIFFARD David - ROMEAS Frédéric - SAMUEL Béatrice

Absent excusé : MOULIN Emmanuel

Secrétaire : MATHIEU Marie-Thérèse

Compte rendu du conseil municipal du 20 décembre 2019

Monsieur le Maire fait lecture du compte rendu du dernier conseil municipal en date du 20 décembre 2019 et demande aux membres du Conseil de l'approuver.

Compte rendu approuvé à l'unanimité.

1ère délibération : désignation d'un membre pour siéger à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) au sein de la CCPM (Communauté de Communes du Pays de Montfaucon)

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que, dans le cadre du transfert de la compétence Enfance Jeunesse à la CCPM, cette dernière doit mettre en place la CLECT, constituée d'au moins un membre par commune.

Après délibération, les membres du Conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à siéger à cette Commission.

Autorisation accordée à l'unanimité.

2^e délibération : Contrat d'assurance des risques statutaires : délégation donnée au Centre de Gestion de la Haute-Loire pour organiser une procédure de mise en concurrence

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que les Agents communaux

bénéficient d'un contrat d'assurance dont l'échéance est fixée à fin 2020.

Afin de pouvoir consulter les différentes offres, et en proposer une nouvelle, le Centre de Gestion sollicite une délibération du Conseil municipal.

Après délibération, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à donner délégation au Centre de Gestion de la Haute-Loire pour organiser cette procédure.

Délégation donnée à l'unanimité.

3^e délibération : enquête publique relative au projet de déclassement de sections de chemins ruraux : validation du rapport du commissaire enquêteur

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération du 15 novembre 2019 relative au déclassement de sections de chemins ruraux aux lieux-dits Mounet et le Monteil.

Après enquête publique, le Commissaire enquêteur, Monsieur Henri de FONTAINES, a émis un avis favorable.

Monsieur le Maire sollicite la validation du rapport auprès du Conseil municipal.

Validation à l'unanimité.